SECTION de la VENDÉE

http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/

COMPTE-RENDU
COMITE TECHNIQUE LOCAL du 03/10/2017

Les représentants FO DGFiP 85 pour ce CTL :
Samuel CHRISTINE (EDR), Fréderic DANO (BCR), Frédéric FAUCHARD (Trésorerie Le Poirè/Vie), Mickael LICHMANN (BDV2), Sébastien LIEVRE (permanent FO), Didier LOISEAU (PCE), Williams PILLET (PCRP Challans) et Anne RETO-RIVIERE (EDR)

*** Déclaration liminaire (vous la trouverez sur notre site internet) :**

Dans cette déclaration, nous dénonçons la politique du gouvernement et ses attaques contre la Fonction Publique ; à la DGFiP, ce sont les restructurations incessantes qui épuisent les personnels de tout grade.
Nous déplorons le départ progressif de certaines missions exercées jusqu'à présent en Vendée, le domaine puis bientôt les ressources humaines à titre d'exemple.
Nous dénonçons la mise en place d'une cellule CSP départementale sans avis préalable du CTL.
Nous évoquons l'organisation générale du contrôle fiscal en Vendée (PCE PCRP BCR et BDV).
Nous dénonçons l'abandon de certaines de nos missions pour faire face aux insuffisances d'effectif :
- le recouvrement de l'impôt et parfois des créances locales dans les trésoreries mixtes,
- le CHD officieux qui va bien au delà du CHD officiel dans la gestion publique pour alléger les tâches (CHD : contrôle hiérarchisé de la dépense),
- l'accueil téléphonique (les collègues n'ont plus le temps de décrocher) et physique (horaires d'ouverture de + en + restreints) dans de nombreux services.
Nous prenons aux mots la direction en lui demandant explicitement quelles sont donc ces tâches qu'il faut prioriser et hiérarchiser dans les services « pour ne pas se rendre malade » (expression utilisée par un des directeurs adjoints lors des dernières CAP locales).
Nous redemandons un point sur les restructurations déjà effectuées (bilan, impact, résultat...).

Réponses du Président Mr Fuentès à notre déclaration liminaire :

Mr Fuentès a accédé à toutes nos demandes et un long échange (toute la matinée) s'en est suivi avec la direction sur chacun des points soulevés dans notre déclaration liminaire (en ligne sur notre site internet).
Notre requête de rajouter à l'ordre du jour de ce CTL, et de soumettre au vote des représentants du personnel, la création temporaire d'une cellule CSP départementale a été acceptée.

Un débat sur le contrôle fiscal a suivi, portant principalement sur son organisation globale et la programmation. Puis nous avons échangé sur les difficultés des trésoreries pour assurer leurs missions. Nous avons également évoqué l'avenir des personnels du service RH, les difficultés des SIP et des SIE. Un bilan a été fait des réorganisations mises en place ces derniers mois (PCRP, fusion des SIE, SPFE, transfert partiel ou total des plusieurs trésoreries, etc...)
Tous ces points sont développés ci-dessous.
Concernant le gel potentiel des tableaux d'avancement des cadres B et C pour cette année, la direction n'a pas à ce jour de réponse de la Direction Générale.

Concernant la hiérarchisation / priorisation des tâches, le directeur Mr Fuentès estime qu'il n'a pas à se substituer aux chefs de services qui doivent assumer leur responsabilité en organisant l'activité de leurs services respectifs en fonction des effectifs alloués. La culture des objectifs n'est plus si pointue qu'auparavant et la direction tient compte de la situation dans laquelle les services se trouvent !
Il ne partage pas notre analyse sur l'abandon du recouvrement dans certaines trésoreries mixtes et nous précise qu'il n'est pas favorable à une dévitalisation des postes comptables en les vidant de leurs missions !
Le Président n'approuve pas la réponse utilisée par le Président des CAPL cet été, à savoir **« hiérarchiser et prioriser les tâches et surtout, ne pas se rendre malade »**. Nous lui rappelons au passage que c'est la seule réponse donnée à ce jour par la direction ces dernières années dans le DUERP pour faire face aux risques organisationnels et psychosociaux...
Il faudra donc revenir sur ce point en CHSCT et revoir les réponses de la direction. Nous n'y manquerons pas !

Concernant les missions qui quittent la Vendée, Mr Fuentès partage le constat et nous fait part de sa volonté d'accueillir dans notre département un service spécialisé. Malheureusement, il n'y a pas de projet dans l'immédiat. Pour les CSRH, les candidatures n'étaient déjà plus possibles à son arrivée dans le département. Et pour l'accueil d'un centre de contact, nous n'avons pas les capacités immobilières suffisantes (il faudrait un plateau de 500m2).
Nous regrettons que les directions précédentes n'aient pas pu maintenir des emplois en Vendée via ces nouveaux services. Mr Fuentès nous affirme qu'il saisira les opportunités qui s'offriront à lui !

<u>* Point d'étape et bilan des dernières restructurations :</u>

- SIE fusionnés de La Roche / Yon :
Cette fusion s'est bien passée selon la direction. Nous dénonçons les suppressions d'emplois qui ont suivi cette fusion (-1C, -1B, -1A). Faute de temps, les alertes SIE vers les PCE sont moins nombreuses malgré une soit-disante stabilité statistique sur les trois dernières années et nous relevons une augmentation globale de la charge de travail avec des effectifs moindres. Selon Mr Danelutti, les alertes SIE ne sont pas un point majeur du contrôle fiscal.

- SPFE (regroupement de l'activité enregistrement et rattachement au SPF de La Roche / Yon) :
Selon Mr Danelutti, la situation de l'enregistrement en Vendée est plutôt saine par rapport à l'ancienne organisation et les outils informatiques ne sont toujours pas optimums.

- CDIF (PELP « pôle d'évaluation des locaux professionnels » et PTGC « pôle topographique de gestion cadastrale ») :
La mise place de ce service sur 2 étages n'est pas satisfaisante du point de vue des organisations syndicales. En outre, l'installation sur des sols fragiles nous interpelle et ce point sera évoqué lors du prochain CHSCT le 20/10 prochain.

- Transfert du recouvrement de certaines trésoreries mixtes vers les SIP :
Un audit sur ces transferts sera fait afin de mutualiser les bonnes pratiques car les situations de l'activité recouvrement dans les trésoreries mixtes sont très diverses au niveau des méthodes de travail. Il convient d'améliorer la qualité de l'encodage.

- Fermeture des trésoreries de Maillezais, La Mothe Achard, Pouzauges :
D'après Mr Cérès, il est positif de rapprocher physiquement une petite trésorerie d'une plus grosse, car cela permet de gagner en technicité et, pour les agents, en qualité de vie au travail. De notre point de vue, ce sont toujours et encore les insuffisances d'effectifs qui conduisent les directions locales à fermer les postes ruraux. Ces services sont souvent en grande difficulté car leurs effectifs sont insuffisants pour faire face à la charge de travail.
Concernant particulièrement l'activité de la trésorerie de Maillezais, la situation était plutôt satisfaisante et les élus n'étaient pas favorables à cette fermeture. Pour les trésoreries de La Mothe Achard et de Pouzauges, le fort turn-over des effectifs aura eu raison de leur subsistance ! L'activité de ces 2 trésoreries était dégradée et les personnels qui y travaillaient ne supportaient plus ces contextes difficiles.
Ces absorptions pour les trésoreries d'accueil ne sont pas toujours simples et il leur faut du temps pour retrouver un régime de croisière convenable.

<u>- Organisation du contrôle fiscal en Vendée :</u>

- **BDV** :
Sur la programmation du contrôle fiscal : l'attention du directeur a été appelée s'agissant du stock utile de vérifications à lancer au sein des brigades départementales de vérifications (phénomène récurrent depuis septembre 2016). M Danelutti indique ne pas être inquiet, les stocks de propositions de vérification (3909) encore en cours de visa au sein de la Direction (donc non visible pour les brigades) seraient conséquents.
Ce phénomène de faible stock a conduit à interroger le directeur sur le bilan à tirer de la fusion des PCE intervenue en septembre 2015, laquelle devait améliorer la programmation tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Sur ce point, aucun audit n'a été réalisé, le directeur de pôle estimant que le bilan était satisfaisant.

- **PCE** :
Sur l'avenir des Pôles Contrôle et Expertise, confrontés notamment à la mise en place des pôles de programmation inter-régionaux, le directeur a indiqué ne pas être au courant de futures restructurations. Une réflexion est toutefois menée au niveau national sur des nouvelles orientations en matière de programmation du contrôle fiscal.

- BCR :
Selon FO DGFiP, l''avenir des BCR est menacé. En effet, nous avons cité l'exemple de l'Orne et du Tarn et Garonne où BCR et BDV ont été récemment supprimées du niveau départemental ! Le Président Mr Fuentès répond que cette réorganisation n'est pas envisageable en Vendée, compte tenu de la taille et de l'activité du département.
Concernant les effectifs de la BCR, nous insistons pour préciser que depuis le 01/09/2017, un cadre A de la BCR a été détaché et non remplacé, que l'IDIV détaché à la BCR assure d'autres missions en plus de l'encadrement de la BCR. La suppression de 3 cadres B sur 6 ces dernières années représente donc bien une baisse de 50% de l'effectif sur ce grade !

- PCRP :
Selon la direction, du bon et du moins bon mais il s'agit de la mise en place d'une nouvelle structure.
D'après nous, les résultats globaux du CSP sont à nuancer avec des résultats très variables selon les sites. Les sites où les personnels « sachants » sont restés en place fonctionnent assez bien alors que c'est plus difficile pour les services ayant dû former les personnels (les « non-sachants »).C'est ainsi qu'à effectif constant, les résultats du CSP se sont fortement dégradés et que ce n'est qu'en mobilisant des effectifs qui jusqu'alors ne faisaient pas de CSP que les résultats paraissent satisfaisants dans l'affichage.

Mr Danelutti précise qu'une expertise globale du CSP est en préparation et qu'un retour nous en sera fait au printemps 2018.
A également été soulevé le flou artistique dans lequel se trouve la mission de relance des déclarations de succession car les indicateurs ne permettent pas d'avoir de vision précise à ce jour de la situation.

Plus globalement sur la situation du contrôle fiscal, nous déplorons que les restructurations aient conduit à la perte de compétences et de savoirs car bien souvent, les agents exerçant les missions ne suivent pas ces mêmes missions quand les services sont déplacés géographiquement avec pour corollaire une dégradation dramatique de la mission de contrôle fiscal tant sur le plan dissuasif que budgétaire.

*** Résultat de l'audit organisationnel du service « amendes » de la trésorerie Côte de Lumière :**

Depuis des années, FO dénonce l'insuffisance des effectifs de ce service pour faire face correctement au flux des appels téléphoniques notamment, ce qui avait une double conséquence : la première de générer un mécontentement de la part des usagers et la deuxième de générer des appels vers les autres services de la DDFiP par ces mêmes usagers.
Les chiffres relevés par cet audit sont révélateurs et prouve une fois de plus que ce que nous dénonçons auprès de la direction sont des situations très concrètes. Nous parlons de notre vécue ou de celui des personnels !
Quelques chiffres : sur 1 mois, 25600 appels recensés suite à une forte relance, environ 3300 de ces appels ont pu être traités par le service. Il en reste donc 22300 qui n'ont pas pu être traités !!!
Comme nous l'avons déjà affirmé à maintes reprises, ou bien ce sont les chaînes de poursuites qui sont trop importantes vu l'effectif alloué à ce service**,** ou bien ce sont les effectifs qui sont insuffisants pour faire face à la charge !
La direction, constatant l'ampleur de ce que nous dénoncions depuis des années, a décidé de mettre en place dans ce service un serveur vocal interactif dit « SVI » afin que celui-ci puisse traiter automatiquement les demandes les plus simples des usagers (renseignements pour contester une amende, etc...) et diminuer par la même le nombre d'appels directement reçu dans le service.

*** Transfert de l'activité de notre service « ressources humaines » au 01/01/2019 :**

Cette activité sera transférée au 01/01/2019 au CSRH (Centre Spécialisé) de St Brieuc avec les emplois correspondants.
Le directeur prend devant nous l'engagement, le moment venu, d'étudier attentivement la situation et notamment de déterminer le nombre d'agents devant être maintenus dans le service. Il se dit en effet attaché au maintien d'un service de premier niveau, dont il reconnaît la qualité, et qu'il qualifie d'interlocuteur précieux.
Concernant les collègues qui devront quitter cette mission, ils seront alors reçus par la direction, qui traitera leur situation de manière individuelle pour les réaffecter au mieux de leurs intérêts.

*** Aménagement des horaires de la Trésorerie de Noirmoutier :**

Nous comprenons la demande des personnels au vu de la situation actuelle du service. Le contexte îlien est également un élément à prendre en considération. Cependant, nous regrettons que les insuffisances d'effectifs conduisent systématiquement à ne trouver comme seule solution que la réduction continuelle des horaires d'ouverture au public.
A chaque diminution, c'est un pas de plus vers la fermeture définitive de ces services, dits de proximité...et la mort à petit feu du service public.
Pour information, 1 poste de cadre B est proposé dans les mouvements spécifiques au 01/03/2018 dans cette trésorerie.

Vote des OS : *1 voix CONTRE (CFDT), 8 ABSTENTIONS (3 FO, 3 Solidaires et 2 CGT)*

*** Création d'une cellule CSP départementale provisoire :**

Le Président ayant décidé de rajouter ce point à l'ordre du jour et de le soumettre au vote des représentants du personnel, une discussion s'engage sur cette nouvelle organisation.
La direction confirme que ce sont les EDR devant initiallement être affectés sur le PAS (prélèvement à la source) qui travaillent principalement dans cette cellule provisoire, ils seront l'an prochain réaffectés sur le PAS.
Nous dénonçons l'abandon du CSP dans les SIP du fait des insuffisances d'effectif.

Vote des OS : *6 voix CONTRE(3 FO et 3 Solidaires), 1 abstention (CFDT) et refus de la CGT de prendre part au vote*

*** Bilan de la campagne évaluation professionnelle 2017 , gestion 2016 :** *(quelques chiffres)*

- Refus de participer à l'entretien : 34 en 2017 (31 en 2016 et 2015),
- Recours hiérarchiques : 14 en 2017 (1 A, 5B et 8C),avec 2 entretiens sollicités. Pour rappel, 25 en 2016 et 18 en 2015.
- Recours devant les CAP : 10 devant les CAPL en 2017 (1A, 3B et 6C) dont 2 dossiers devant les CAPN (2C).

L'an prochain, les 3 grades subiront (comme les B déjà cette année) les effets du nouveau système, à savoir la disparition des bonifications (pour rappel, 70% des personnels en bénéficiaient tous les ans).

***Recrutement volontaire service civique et recrutement pacte :**

- Service civique : 1 volontaire service civique devait être recruté (pour 8 mois) et affecté au SIP de Challans. 4 candidatures ont été reçues et 2 entretiens ont eu lieu mais aucune n'a été jugé satisfaisante.
- PACTE (destiné au moins de 25 ans sans diplôme) : 2 postes d'agent administratif (ALD Vendée) sont proposés au 01/12/2017 dans ce cadre à La Roche / Yon (1 pour le SIP de La Roche / Yon et 1 pour la trésorerie des Hôpitaux). 23 dossiers ont été transmis par Pôle Emploi, 9 dossiers ont été retenus, la sélection est en cours de réalisation. Un tuteur par service sera désigné par les chefs de service concernés.

Pour rappel, les volontaires service civique perçoivent une indemnité mensuelle de 467,34€ et une prestation de subsistance de 106,31€ /mois !!! Nous ne pouvons que dénoncer ces situations de précarité dans lesquelles ces jeunes se trouvent avec aucune perspective de débouché.
Concernant les recrutements PACTE, nous dénonçons cette entorse au statut de la fonction publique et le contournement des recrutements par concours ! Ces jeunes sont recrutés sur entretien comme agent administratif et sont directement affectés dans leur département d'origine alors que dans le même temps, les agents administratifs recrutés par concours sont souvent affectés loin de leur département d'origine !
Cependant, nous sommes heureux pour ces jeunes qui vont pouvoir ainsi trouver un emploi pérenne dans nos services.

*** Questions diverses :**

Affectation des 3 cadres C stagiaires affectés en Vendée au 01/10/2017 :
SIP-SIE Les Herbiers, Trésorerie de Noirmoutier et Trésorerie du Pays Yonnais et Essartais Municipale.

- Ponts naturels :
Nous évoquons les 6 ponts naturels possibles en 2018.
FO demande au nouveau directeur Mr Fuentès quelle sera sa politique en la matière car les échos des départements voisins sont que la direction générale donnerait comme consigne au DDFiP d'en accorder 3 ou 4.
Le directeur dit ne pas avoir reçu de consigne à ce jour mais qu'il les appliquera s'il en reçoit. Il nous proposerait alors au prochain CTL plusieurs dates parmi les 6 possibles.

Pour rappel, les positions des différentes organisations syndicales départementales sur ce point sont très différentes :
En 2016 : vote POUR (FO + CFDT), CONTRE (CGT), Solidaires n'était pas présent à ce CTL
En 2015 : vote POUR (FO + CFDT) , CONTRE (CGT) et ABSTENTION (Solidaires)
En 2014 : vote POUR (FO), CONTRE (CGT), ABSTENTION (Solidaires + CFDT)

Notre position pour ces ponts naturels sera conforme aux précédentes !
Même si nous considérons qu'il s'agit de congés imposés aux personnels, il n'en demeure pas moins qu'une grande majorité d'agents y est favorable car il est toujours difficile de trouver des volontaires dans les services pour venir travailler ces jours là. Par conséquent, nous ne pouvons que les approuver.

GREVE DU 10 OCTOBRE (quelques chiffres)

Au niveau national : 33% de grévistes (et presque 20000 absents pour un autre motif...)

Au niveau départemental : 37,88% de grévistes en Vendée.

Les chiffres détaillés par grade mais aussi par mission sont très parlants !

Cadres A+ :	5 grévistes sur 63 devant être présents	(taux de grève : 7,94%)
Cadres A :	35 grévistes sur 105 devant être présents	(taux de grève : 33,33%)
Cadres B :	142 grévistes sur 317 devant être présents	(taux de grève : 44,79%)
Cadres C :	82 grévistes sur 212 devant être présents	(taux de grève : 38,68%)

Taux de grève par mission, tous grades confondus :

Direction :	15,63%
SIP, CDI, CDIF :	44,53%
SIE, SIP-SIE et PRS :	48,08%
Trésoeries :	27,59%
SPF :	50,00%
BDV, BCR, PCE, PCRP, ICE :	47,30%

5 services fermés au public :
SIP La Roche /Yon
CDIF La Roche / Yon
Trésorerie La Chataîgneraie
Trésorerie Saint Jean de Monts
Trésorerie Sainte Hermine

NOTRE SITE INTERNET : http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/